

# Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du

## Parc naturel de la Vallée de l'Attert

2 300 exemplaires

N°65

(1<sup>er</sup> trimestre 2014)

P 202053 – Bureau de dépôt Arlon 1

### SOMMAIRE :

Le coin des associations.....	1
Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a 20 ans !.....	2 à 5
Ligne de partage des eaux (suite).....	5
Prochaines activités proposées par l'équipe du Parc naturel : .....	6
Visite à l'ancienne carrière de Tattert	
Les oiseaux chantent... le printemps est là !	
Junior Rangers 2014	
Contrat de rivière Attert : .....	7
La grande lessive à Attert	
Le Contrat de rivière Attert au service des agriculteurs !	
Centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » : .....	7
Mini visite au cœur de l'Attert	
Les Après-midi Nature, nouvelle formule	
VallEnergie vous informe.....	8

**Pour nous contacter : 063/22 78 55**

### PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATPERT

Voie de la Liberté, 107  
6717 Attert  
parcnaturel@attert.be  
www.aupaysdelattert.be



Avec le soutien de :



**Rédaction & relecture** : Bénédicte Grodent, Sylvie Hubert, Elisabeth Tonglet et Dominique Scheepers

**Mise en page** : Nathalie Druart

**Editeur responsable** : Sylvie Hubert

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique

## Le coin des associations

### LE COTHURNE - ATPERT

**Vendredi 14 mars, 20h** : Machiavel en concert avec Dominik Arthur en première partie. Entrée : 30 €

0477/04 05 43 - 063/23 26 51 - www.cothurne.org

### ECOLE D'ATPERT

**Samedi 15 mars à 20h** : le trio Danzi joue Haydn et Danzi sur des instruments historiques. Avec Alain Roudier, piano modèle Chopin 1831, Carmen Soto, flûte romantique Clementi de 1822 et Nicolas Deletaille, violoncelle Stoss de 1826. Salle Robert Schuman (Attert - Administration communale). Adultes : 15 €/10 € - Jeunes : 10 €/8 € - Enfants : 5 €.

0498/83 65 19 - +352 621 67 48 30 -

nicolasdeletaille@yahoo.com - carmenjobsoto@gmail.com

### MAISON CROIX-ROUGE ATPERT-FAUVILLERS-MARTELANGE

**Lundi 24 mars de 15 à 20h et mardi 25 de 16 à 20h à Attert** : collectes de sang à la salle du Cothurne

Mady Gaul-Dessoys 063/21 65 36

### ROYALE CONCORDIA HEINSTERT

**Samedi 12 & dimanche 13 avril** : carnaval. Le 12 à 15h, bal des enfants. Intronisation du prince carnaval et bal à 20h. Le 13, 22<sup>e</sup> cortège carnavalesque

Michel Thiery 063/22 27 87 - thierymich@yahoo.fr

### CERCLE CULTURE ET LOISIRS - TONTEANGE

**Du 16 au 18 mai** : Tontegrange

### AS NOTHOMB-POST

**Du mercredi 28 au vendredi 30 mai** : tournoi des jeunes

**Du vendredi 13 au dimanche 15 juin** : Kermesse

**Samedi 21 juin** : tournoi de Sixte

roger.wilverts@skynet.be

### SYNDICAT D'INITIATIVE DU VAL D'ATPERT

Marches du jeudi après-midi et du dimanche matin. Lieux de départ : www.aupaysdelattert.be/pdf/Marches1T2014.pdf

si.attert@attert.be - 063/23 62 88

**N'hésitez pas à nous communiquer vos événements.**

Plus d'info : www.aupaysdelattert.be/agenda.php



## Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a 20 ans !

Le 14 juillet 1994, le gouvernement wallon accordait le statut de Parc naturel à la commune d'Attert. En 2014, le Parc naturel de la Vallée de l'Attert fête donc ses 20 ans d'existence.

### Qu'est-ce qu'un Parc naturel ?

Un parc naturel est un territoire rural, d'un haut intérêt biologique et géographique, soumis conformément au présent décret à des mesures destinées à en protéger le milieu, en harmonie avec les aspirations de la population et le développement économique et social du territoire concerné.

### Pourquoi le statut de Parc naturel à Attert ?

Attert occupe une zone charnière entre la forêt d'Anlier sur sol ardennais d'une part et les célèbres cuestas du Pays lorrain d'autre part. C'est cette originalité qui est en bonne partie responsable de la grande richesse de son milieu naturel.

### Quel est le rôle d'un parc naturel ?

Le décret wallon du 3 juillet 2008 modifiant celui du 16 juillet 1985 relatif aux parcs naturels redéfinit les missions d'un Parc naturel. Elles sont nombreuses et ne se limitent pas à la conservation de la nature.

assurer la protection, la gestion et la valorisation du **patrimoine naturel et paysager** du Parc naturel ;

contribuer, dans les limites du périmètre du Parc naturel, à définir et à orienter les **projets d'aménagement du territoire** suivant les principes du développement durable ;

encourager le **développement durable** sur le territoire du Parc naturel, en contribuant au développement local, sur les plans économique et social, ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie ;

organiser l'**accueil, l'éducation et l'information** du public ;

participer à l'**expérimentation de nouveaux modes de gestion** de l'espace rural, au **test de processus et méthodes innovants de planification**, ainsi qu'à la mise en œuvre de **programmes européens** et de **coopération territoriale européenne** ;

rechercher la **collaboration entre les Parcs naturels** et, le cas échéant, la **collaboration transfrontalière** avec les zones similaires des régions ou pays limitrophes ;

susciter la mise en œuvre d'**opérations de développement rural** dans les communes qui le composent et veiller à ce que la cohérence des projets transcommunaux dans le cadre des programmes communaux de développement rural soit assurée.





## Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a 20 ans !

### Qui gère le Parc ?

La mise en œuvre du plan de gestion est assurée par une Commission de Gestion (CG). Le décret de 2008 demande que cette CG prenne la forme juridique d'une association sans but lucratif. L'année 2013 aura été une année de transition administrative pour le Parc naturel avec la mise en place de cette nouvelle CG.

### Cette nouvelle asbl est composée de :

11 représentants du conseil communal

10 représentants d'associations actives dans le domaine de la conservation de la nature, d'initiatives ayant un impact sur le territoire du Parc naturel ainsi que dans les secteurs de l'économie, de l'artisanat, du tourisme et des loisirs sur le territoire du PNVA : La Maison de l'Urbanisme Lorraine-Ardenne, la ferme d'a Yaaz, le Syndicat d'initiative du Val d'Attert, l'asbl « D'Ici, D'ailleurs », la sprl Kessler Frères, Les amis du Moulin de Nobressart, Pro Linguis S.C.R.L, l'asbl « Jayandra », le Comice agricole d'Arlon-Attert et l'Atelier Ornitho-Nature Val d'Attert de la Société royale « Cercles des Naturalistes de Belgique ».



Le bureau est composé de : Josy Arens, président, Nicolas Kessler, vice-président, Bernadette Heynen, trésorière et Josy Mertz, secrétaire.

### 20 ans, cela se fête ?

Pour célébrer cet événement, une grande fête sera organisée le **29 juin prochain à Attert**. Le programme complet sera présenté dans le prochain Courrier du Parc.

### Le bilan ?

Après 20 années d'existence et la mise en œuvre de son premier plan de gestion, le Parc naturel est devenu un outil fondamental du développement durable, de la préservation des milieux naturels et de l'éducation sur le territoire attertois.

Ce 20<sup>e</sup> anniversaire sera bien sûr l'occasion de faire non seulement le bilan de toutes les actions entreprises sur le territoire mais également de réfléchir au nouveau plan de gestion qui dégagera les nouvelles orientations stratégiques du Parc naturel pour les dix prochaines années.

Un **film a été réalisé** pour montrer des travaux d'aménagement réalisés, des actions de sensibilisation et des activités culturelles menées tout au long de l'année. Il sera présenté le 29 juin prochain.





## Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a 20 ans !

### Des défis au menu des 20 ans !

Voici l'occasion pour le Parc naturel de lancer une série de défis aux habitants, mouvements associatifs, écoles, commune...

En vous invitant à participer à ces défis, le Parc naturel propose à chacun d'agir en faveur de la biodiversité à l'échelle de son lieu d'habitation, de son école, de son association...

Les 7 écoles ont déjà accepté de relever le défi d'aménager au minimum 20 mini-coins nature autour de leur école et de participer en 2014 à 20 animations « nature, développement durable, énergie » organisées par l'équipe technique du Parc naturel !

### Et vous, êtes-vous prêt à relever un défi ?

Chacun à son niveau peut agir pour préserver et augmenter la biodiversité près de chez lui. C'est pourquoi, nous vous proposons d'aménager des « mini-coins nature » adaptés aux espèces de chez nous comme le hérisson, les batraciens, les chauves-souris, les insectes...

### Quatre étapes pour participer aux défis

1. Rendez-vous sur [les20ansdupnva.wordpress.com](http://les20ansdupnva.wordpress.com), le blog dédié aux 20 ans du parc et choisissez votre ou vos défi(s) : un mini-coin nature, un ou plusieurs gestes pour la nature...
2. Faites-nous connaître votre choix au Parc naturel en nous renvoyant la charte signée  
Ainsi, le nombre de défis sera comptabilisé en temps réel
3. Mettez en place le défi
4. Photographiez votre action et envoyez-la nous

Seul, en famille ou avec les habitants de la rue ou du village, voilà l'occasion de vous mettre à l'ouvrage

### Un exemple : un petit coin nature pour les papillons

Installer une bordure fleurie au style un peu désordonné sans oublier les orties indispensables à bon nombre de chenilles.

Laisser pousser des espèces sauvages telles que le saule, la viorne, le sureau, l'épilobe, la cardamine, le trèfle...

Installer un jardin miniature sur votre terrasse ou balcon avec des plantes aromatiques (thym, verveine, fenouil, basilic, ciboulette...).

Placer une soucoupe d'eau, peu profonde, pour qu'ils puissent s'y désaltérer.

Laisser du lierre courir le long d'un arbre, d'un mur ou d'un grillage comme abri pour l'hiver.

Ne pas utiliser de produits chimiques dans votre jardin.





# Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert a 20 ans !

## Défi du Parc

Dans le cadre des festivités des 20 ans du parc, l'équipe technique s'est lancée comme défi d'éditer un coffret de neuf brochures reprenant différents thèmes qui vous feront découvrir le Parc naturel dans lequel vous vivez.

Et pour fêter les 20 ans, le chiffre 20 sera le fil rouge : 20 animaux communs, 20 oiseaux communs, 20 plantes des bords de route, 20 petits patrimoines et endroits remarquables, 20 plantes mellifères, 20 ans d'actions dans le Parc naturel, 20 espèces remarquables, 20 belles rénovations et réaffectations et 20 recettes à base de produits du terroir.

Ce coffret sera distribué en toutes-boîtes sur le territoire du Parc naturel durant le mois de juin.

## Recettes

Une brochure sera consacrée aux recettes comprenant des produits du terroir. Pommes, fromages, bières, charcuterie, miel... la région est riche en produits de qualité que nous voudrions mettre à l'honneur.

Si vous possédez une bonne recette réalisée avec ces produits de chez nous, n'hésitez pas à nous l'envoyer, nous la publierons avec le nom de l'auteur. Une photo de bonne qualité est aussi bienvenue pour donner l'eau à la bouche !

A vos fourneaux !

## Appel aux talents

Le Parc naturel fait appel aux nombreux talents existant sur son territoire : vous êtes musicien, conteur, acrobate, jongleur, vous avez accompli un exploit sportif... et vous êtes libre le 29 juin pour une petite représentation ? Faites-vous connaître auprès de l'équipe du Parc naturel.

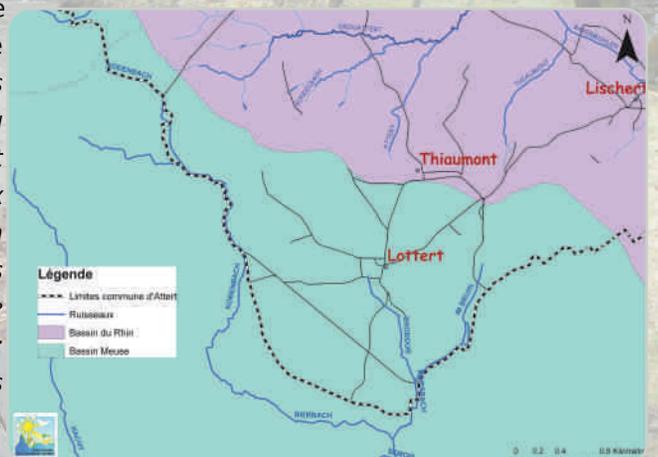
Contacts : [parcnaturel@attert.be](mailto:parcnaturel@attert.be) – 063 22 78 55

## Ligne de partage des eaux (suite)

Dans le précédent Courrier du Parc, nous vous parlions de la ligne de partage des eaux qui passe à Heinstert. La ligne passe également par Thiaumont et tout le village de Lottert est donc dans le bassin de la Meuse et fait partie du Contrat Rivière Semois.

Pour rappel une ligne de partage des eaux est la limite géographique qui divise un territoire en bassins versants. De chaque côté de cette ligne, les eaux s'écoulent dans des directions différentes. Ici vers le Rhin pour la vallée de l'Attert et vers la Meuse pour le Brobour et l'Im Bruhl.

Pierre Nothomb dans son livre « Le sens du Pays » parle de « l'hésitation » de Thiaumont entre le bassin du Rhin et le bassin de la Meuse : « Ces hauts marais dormants, ces fanges mouillées, ces fossés herbeux près des sables, où constamment l'eau sourd comme une éponge, s'absorbe et disparaît, c'est secrètement, ici, qu'ils alimentent deux rivières dont la course est contradictoire, que, dans un équilibre qui semble éternel, ils partagent leurs dons obscurs ... Les eaux rhénanes creusent d'un mètre de plus par siècle que les vallées mosanes. Jadis le partage ici était inconnu : tout le plateau nourrissait la Semois. Depuis quelques siècles seulement, l'Attert s'enfonçant, le sollicite. Thiaumont hésite, et son hésitation invisible est tragique. »



## Prochaines activités proposées par l'équipe du Parc naturel

### Visite à l'ancienne carrière de Tattert

Le site remarquable de l'ancienne carrière de Tattert va connaître un essor important dans les prochaines années grâce au projet LIFE-herbages.

Après l'arrêt de son exploitation, le milieu sableux, sec et ensoleillé a attiré nombre d'espèces d'insectes et de plantes. Ce milieu rare et spécifique qui joue le rôle de refuge pour divers habitats et espèces rares sera classé prochainement en Réserve Naturelle Domaniale (RND).

Dans le cadre du projet LIFE « Herbages » (cofinancé par la Commission européenne, la Région wallonne, Natagora asbl et le Jardin botanique national de Belgique), divers travaux de déboisement sont envisagés sur le site du haut de la falaise, sous réserve d'octroi des permis urbanistiques nécessaires. Il s'agit de déboisement de résineux avec maintien d'une bonne partie des feuillus et arbustes ainsi qu'une zone tampon sur le pourtour de la zone. Ceci afin de retrouver le sol sableux d'origine nécessaire au développement des espèces remarquables encore présentes (ou à réintroduire) sur le site.

La gestion paysagère, écologique et récréative durable sera assurée par la Région wallonne (DNF) en concertation avec la commune et le Parc naturel de la Vallée de l'Attert.

Afin de découvrir le site de la carrière et ses aménagements futurs, une visite de terrain vous est proposée le **dimanche 30 mars à 10h**.

**Dimanche 30 mars à 10h**

Rendez-vous à l'entrée de la carrière

**Renseignements :** Dominique Scheepers 063/22 78 55

### Les oiseaux chantent... le printemps est là !

Chaque année, au début du mois de mai, c'est une véritable symphonie qui s'élève dans nos jardins, sur nos toits, dans les prés et les bois. Les oiseaux donnent le « La » et réveillent la nature en fanfare. Les mâles dans leurs plus beaux atours s'installent sur leur piédestal et lancent une mélodie pleine de charme et de prouesse musicale. Les femelles sont conquises !

Afin d'assister à cette romance, de nombreux sites, à Bruxelles et en Wallonie, organisent « **L'Aube des oiseaux** ».

Le Parc naturel donne rendez-vous aux lève-tôt, le **jeudi 1<sup>er</sup> mai à 7h** devant l'école de Thiaumont. Prévoir de bonnes chaussures de marche, des vêtements adaptés à la météo et, si possible, une paire de jumelles (quelques unes seront mises à votre disposition).

Cette initiation ornithologique est ouverte à tous et la participation est entièrement gratuite.

**Jeudi 1<sup>er</sup> mai à 7h**

Rendez-vous à devant l'école de Thiaumont

**Renseignements :** Elisabeth Tonglet 063/22 78 55  
elisabeth.tonglet@attert.be

### Junior Rangers 2014

*Tu es curieux et débrouillard, la nature et les métiers qui s'y rapportent t'intéressent, alors tu es prêt pour les Juniors Rangers !*

Ce slogan vous le connaissez maintenant, il annonce le stage Junior Rangers, une semaine active et ludique pour adolescents entre 12 et 14 ans dans le Parc naturel de la Vallée de l'Attert. Au programme du stage, qui se déroulera du 7 au 11 juillet, journée avec les gardes forestiers, géocaching, entretien des réserves naturelles, mais aussi jeux, sport et fun.

Avec le soutien de la Wallonie

**Du 7 au 11 juillet**

Participation aux frais : 50 €

**Renseignements :** Dominique Scheepers  
063/22 78 55  
dominique.scheepers@attert.be

# Contrat de rivière Attert



## La grande lessive à Attert

A l'occasion des **Journées wallonnes de l'eau**, le Contrat de rivière Attert organise le **samedi 22 mars à 14h30** un atelier de **fabrication de produits d'entretien écologiques**. Débarrassons nos placards de tous ces produits ménagers chimiques et faisons place à des produits simples, efficaces et respectueux de l'environnement. Le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, le savon noir... peuvent les remplacer haut la main. Quelques gouttes d'huile essentielle pour chasser les mauvaises odeurs, aseptiser ou parfumer et vous voilà prêt pour le nettoyage de printemps.

Des recettes faciles à composer et bon marché seront proposées. L'atelier sera également l'occasion d'échanger des idées, des recettes...

Pour cet atelier qui aura lieu dans la salle du Relais Postal (bâtiment de l'Administration communale - voie de la Liberté, 107 à Attert), apporter un vaporisateur vide (nettoyant pour vitre, par exemple) et un bocal avec couvercle.

Accessible aux personnes à mobilité réduite.

**Fabrication de produits d'entretien écologiques :**

Samedi 22 mars à 14h30

Salle du Relais Postal

**Renseignements :** Elisabeth

Tonglet 063/22 78 55

[elisabeth.tonglet@attert.be](mailto:elisabeth.tonglet@attert.be)

## Le Contrat de rivière Attert au service des agriculteurs !



Pour 2014, le Contrat de rivière Attert a libéré du temps et du budget permettant ainsi de mettre à la disposition des communes de la vallée belgo-luxembourgeoise de l'Attert **deux conseillers agricoles**.

Pour la commune d'Attert, c'est Monsieur Gerber van Vliet, Ingénieur agronome et parfait bilingue, qui conseillera, gratuitement, les agriculteurs qui en feront la demande.

Pour contacter votre conseiller agricole : [gerbervanvliet@aol.com](mailto:gerbervanvliet@aol.com) ou 00352 691 223 611 (GSM).

## Centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert »

### Mini visite au cœur de l'Attert

Faut-il nécessairement être « grand » pour découvrir les richesses de notre région ?

Doit-on réellement être à la « grande école » pour aller au musée ? Ne dit-on pas que les enfants sont de plus en plus précoces et que la sagesse n'attend pas le nombre des années ? Aussi, le centre de visite « Voyage au cœur de l'Attert » propose une visite guidée pour les bout'choux âgés de 2 à 5 ans, le **samedi 26 avril à 15 h**.

Au programme : chasse aux fossiles, petits jeux, mini-ferme et conte. Un petit goûter sera servi aux jeunes visiteurs et leur accompagnateur.

Remarque : Chaque enfant devra être accompagné d'un adulte.

**Samedi 26 avril à 15h**

Prix d'entrée : 2 € par enfant

Inscription avant le 23 avril

[elisabeth.tonglet@attert.be](mailto:elisabeth.tonglet@attert.be) -

063/22 78 55

Durée de la visite : ± 1h30

### Les Après-midi Nature, nouvelle formule

**A partir du 17 septembre**, les « Après-midi Nature » accueilleront les enfants de 8 à 12 ans **tous les mercredis après-midi** (hors congés scolaires), de 14h à 16h30. Des jeux, sorties, ateliers, rencontres, visites... permettront aux jeunes de connaître le Parc naturel sous tous ses aspects (flore, faune, paysage, géologie...). Plus d'informations dans le prochain Courrier du Parc.



## VallEnergie vous informe

### Conseil énergie & infos :

kevin.mathu@attert.be

benedicte.grodent@attert.be

Tél. : 063/22 78 55

www.vallenergie.eu

www.facebook.com/vallenergie

VallEnergie est un projet Interreg IVA qui vise à atteindre l'autonomie énergétique de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise.

## Réduire sa facture énergie, c'est possible grâce à l'achat groupé

L'achat groupé VallEnergie entre dans une nouvelle phase avec les offres concrètes négociées et offertes aux citoyens de la région d'ATTERT et des communes avoisinantes (ARLON, HABAY, MARTELANGE, FAUVILLERS, ETALLE, LÉGLISE)

### MERCI AUX PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS INSCRITS À L'ACHAT GROUPÉ VALLENERGIE.

Grâce à vous, nous avons mis en concurrence les fournisseurs d'électricité et de gaz et obtenu une offre exclusive auprès de Lampiris, un fournisseur belge solide basé à Liège, devenu le 4<sup>e</sup> fournisseur d'énergie en Wallonie.

### Vos avantages avec cette offre :

**Pour l'électricité** : une redevance annuelle réduite à 5 euros TVAC par an

**Pour le gaz** : une redevance annuelle réduite à 0 euro par an (*Pour les consommations de gaz supérieures à 30.000 kWh par an, la redevance annuelle est réduite de 85 à 50 euros TVAC par an*)

**Concernant le tarif** : le tarif Lampiris se trouve parmi les plus compétitifs du marché. Tant pour l'électricité que pour le gaz, vous avez le choix d'opter pour un contrat de 1, 2 ou 3 ans aux mêmes conditions !

**Votre économie** : en fonction des profils de consommation, l'économie s'élève généralement entre 45 à 90 euros par an et par compteur pour un ménage, souvent beaucoup plus pour les professionnels.

**100 % de service, 100 % d'énergie verte et 100 % de liberté :**

- vous bénéficiez d'un service à la clientèle de qualité (enquête Test-Achats) et en cas de besoin

du support supplémentaire de notre partenaire PROENERGIE (expert du marché libéralisé)

- vous bénéficiez d'une électricité 100 % verte
- vous pouvez quitter le fournisseur à tout moment sans aucun frais de départ, même si vous signez un contrat de 2 ou 3 ans

**Doublez votre réduction de facture avec les économies d'énergie** : les participants ayant souscrit à cette offre exclusive recevront par email dès le 20 mars prochain une lettre d'information et un module de diagnostic énergétique en 15 questions pour vérifier le potentiel de réduction de consommation d'énergie de leur habitation et le bénéfice qui peut en découler.

### Pour obtenir une estimation d'économie, s'inscrire et souscrire, rien de plus simple :

- Si vous êtes déjà inscrit, vous allez recevoir un courrier ou un mail et il suffit de nous répondre
- Si vous n'êtes pas encore inscrit, appelez PROENERGIE au 085/71 42 00 ou inscrivez-vous via [www.grach.be](http://www.grach.be) ou par email [energie@grach.be](mailto:energie@grach.be) pour recevoir un contrat par courrier et répondre à vos éventuelles questions

**Vous pouvez souscrire à cette offre jusqu'au 31 mars 2014 au plus tard.**

## Et les pellets ?

Les personnes ayant montré un intérêt pour l'achat groupé de pellets seront très prochainement contactées.



### Partenaires :



### Cofinanceurs :

